

## En complément des premières mesures de relance prises à l'issue du club business HAROPA

### Signature d'un accord de place exceptionnel au Havre

**Ce 2 mars, HAROPA – Port du Havre et les principaux acteurs de l'économie portuaire ont signé un accord afin de relancer l'activité à la suite des mouvements sociaux qui ont perturbé la chaîne de transport au cours des mois de décembre et janvier derniers.**

Les mesures commerciales décidées par la place portuaire prennent en compte les filières les plus impactées ; elles reposent sur le principe de partage des surcoûts dans une démarche d'investissement collectif pour créer un véritable « choc de relance ».

#### **Filière conteneurs**

Les signataires s'accordent pour prendre en charge les surcoûts de stationnement prolongés de conteneurs sur les terminaux havrais :

- Frais de stationnement des conteneurs imports <sup>(1)</sup> : neutralisation des frais de stationnement pour les 14 jours sans activité portuaire (entre le 5 décembre 2019 et le 31 janvier 2020), correspondant à 100 000 conteneurs soit 30 € par jour et par conteneur. HAROPA - Port du Havre contribue à hauteur de 18 €/conteneur et les manutentionnaires à hauteur de 12€/conteneur. Cette mesure représente un nouvel investissement de 3 millions d'euros
- Frais de stationnement des conteneurs exports <sup>(2)</sup> : des mesures commerciales bilatérales seront proposées aux armements qui n'auraient pas pu bénéficier de la mesure de baisse des droits de port appliquée le 31 janvier dernier <sup>(3)</sup>.

#### **Filière Roulier**

Des mesures de relance de l'activité roulier destinées à soutenir le développement du port du Havre sont en cours de discussion avec les acteurs de la filière.

#### **Services aux navires**

Les Services de Pilotage, Remorquage et Lamanage ont communément décidé d'appliquer une remise de 10% à tout nouveau service escalant au port du havre pour la période du 1<sup>er</sup> avril au 31 décembre 2020. Cette mesure commerciale concerne les navires porte-conteneurs et rouliers.

**Ce dispositif complètera les premières mesures annoncées dès le 5 février <sup>(\*)</sup> à destination des armements. L'ensemble porte à plus de 6 millions d'euros l'effort financier de la place portuaire havraise et adresse ainsi un signal fort de mobilisation collective destiné aux entreprises de la chaîne de transport international.**

(1) à charge des commissionnaires de transport et des chargeurs.

(2) à charge des armements.

(3) notamment les armements qui chargent leurs flux sur des navires tiers, dans le cadre des alliances maritimes.

### Cet accord est porté par :

- HAROPA – Port du Havre, représenté par Baptiste MAURAND, Président du Directoire et Directeur Général.
- L'Union Maritime Et Portuaire (UMEP), représentée par son Président Michel SEGAIN.
- Le Syndicat des Transitaires et des commissionnaires en douane du Havre (STH), représenté par son Président Jean-Louis LE YONDRE.
- TLF Overseas représenté par son Président Herbert de SAINT SIMON
- Les Terminaux de Normandie représentés par son Président directeur général Christian de TINGUY.
- La Générale de manutention portuaire représentée par son Directeur général Louis JONQUIERE.
- La Compagnie Nouvelle de Manutentions Portuaires représentée par son Président Roger CAVELIER.
- La Station de pilotage du Havre-Fécamp, représenté par son Président Gilles LANFRANCHI
- Boluda Remorquage représenté par son directeur des opérations Charles BOUTRY
- La société coopérative de Lamanage du Havre-Antifer représenté par son Président Ludovic PERROUELLE

---

*« En adoptant collectivement ces mesures d'un montant exceptionnel, nous souhaitons adresser un message clair et direct : nous réaffirmons ensemble la volonté du port du Havre de servir tous nos clients ,au-delà des aléas conjoncturels, et de restaurer ainsi la confiance permettant de retrouver très vite notre dynamique de développement. »*

**Baptiste MAURAND, Directeur général de HAROPA- Port du Havre**

---

*« L'accord de place prouve encore une fois la volonté des acteurs havrais d'aider les entreprises qui ont été impactées par les conflits sociaux. Ce geste est important et significatif »*

**Michel SEGAIN, Président de l'Union Maritime et Portuaire.**

---

*« Le STH tient à saluer les acteurs de la place portuaire pour les accords entrepris au bénéfice des représentants de la marchandise pour les activités conteneurs et les véhicules. Nous estimons que ce nouvel effort porté à plus de 3 millions d'euros donne pleinement satisfaction au Syndicat des Transitaires et ses adhérents. Nous nous félicitons également que soient traités dans les prochains jours, par le biais d'accords bilatéraux, les frais de stationnement à l'export qui seront négociés entre le Port du Havre et les armateurs. »*

**Jean Louis LE YONDRE, Président du STH**

---

*« C'est en collaborant et négociant ensemble, nous, acteurs du fret, que nous amorçons une sortie de la crise pour notre filière gravement impactée depuis le 5 décembre 2019.*

*TLF Overseas salue le compromis trouvé entre les acteurs publics et privés de la place havraise. L'impact durable des mouvements sociaux récents nécessitera une mobilisation générale de tous pour regagner la confiance des clients utilisateurs du port du Havre. La situation, à ce jour, montre qu'un retour à la normale prendra du temps, notamment à cause de mouvements encore sporadiques et de terminaux engorgés ». **Herbert de SAINT SIMON, Président de TLF Overseas***

---

*« Cet accord exceptionnel est le marqueur d'une place portuaire unie et réactive tournée vers l'avenir, nonobstant les coups durs : Une réponse claire, nette et coordonnée qui démontre la détermination et l'implication de tous ses acteurs et vise à redonner confiance aux armateurs et aux clients chargeurs. Les services portuaires du Pilotage, Lamanage, Remorquage, membres du Groupement Havrais des Armateurs et Agents Maritimes s'inscrivent pleinement dans cette action en y apportant leurs contributions. » **Gilles LANFRANCHI, vice-président du GHAAM***

---

(\*) [Lien vers les Mesures d'urgences prises par HAROPA - Port du Havre le 5 février dernier.](#)



**Station de Pilotage**  
LE HAVRE - FÉCAMP



**Contact presse :**  
HAROPA : Marie HERON – 02 32 74 72 89 – 06 79 69 36 09 - [marie.heron@haropaports.com](mailto:marie.heron@haropaports.com)